

Les entreprises de 20 salariés et plus

Télécharger les données au format tableur

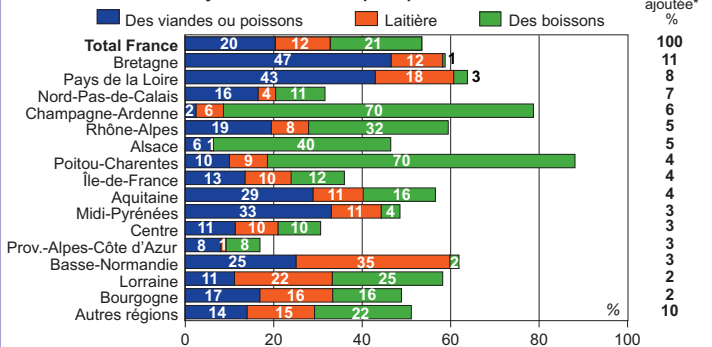
Les entreprises de 20 salariés et plus contribuent pour 94 % de la valeur ajoutée en 2010

Secteur d'activité (Naf rév. 2)	Entre- prises	Salariés	Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	Poids ¹ des 20 salariés et plus	
			Total	À l'exporta- tion		Valeur ajoutée	Effectif salarié
	nombre		million d'euros			%	%
Industries alimentaires et des boissons	3 258	383 339	140 828	27 868	27 878	94,4	92,4
Industries alimentaires	2 801	345 076	118 841	20 914	22 106	94,6	92,8
Viande & prép. viande	850	108 488	29 492	3 363	5 089	94,5	94,1
Poisson, crust., etc.	113	11 935	2 996	290	579	94,6	93,6
Fruits & légumes transf.	176	24 512	7 274	1 275	1 489	94,9	93,6
Huiles et graisses	39	2 738	3 307	679	409	96,0	90,1
Produits laitiers	330	52 868	24 683	4 506	3 472	95,3	94,4
Grains ; amylicés	117	12 833	5 990	2 753	1 328	92,0	88,8
Boulang.-pâtis. & pâtes	396	42 632	9 614	1 139	2 535	94,1	91,4
Autres prod. aliment.	557	71 537	24 876	5 287	5 687	94,4	90,7
Aliments pour animaux	223	17 532	10 609	1 624	1 518	96,3	95,1
Boissons	457	38 263	21 988	6 954	5 772	93,8	88,3

1. Poids dans le total des industries alimentaires et des boissons.

La valeur ajoutée selon l'implantation majoritaire régionale

Part en 2010 de la valeur ajoutée des entreprises ayant comme activité principale l'industrie :



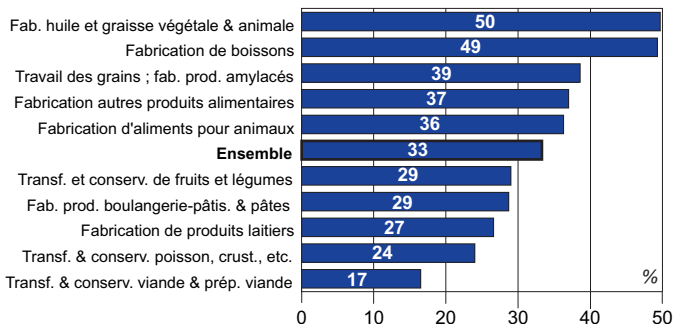
Note de lecture : La valeur ajoutée nationale totale est produite pour 20 % par des entreprises dont l'activité principale est l'industrie de la viande ou du poisson, 12 % des produits laitiers et 21 % des boissons. La Bretagne contribue pour 11 % à la valeur ajoutée nationale ; les entreprises d'implantation majoritaire bretonne dont l'activité principale est l'industrie de la viande ou du poisson réalisent 47 % de la valeur ajoutée de la Bretagne. *20 % de la valeur ajoutée est réalisée par des entreprises poly-régionales.

Champ : entreprises de plus de 20 salariés des secteurs des industries alimentaires et des boissons (activités d'artisanat commercial et fabrication de produits à base de tabac exclus).

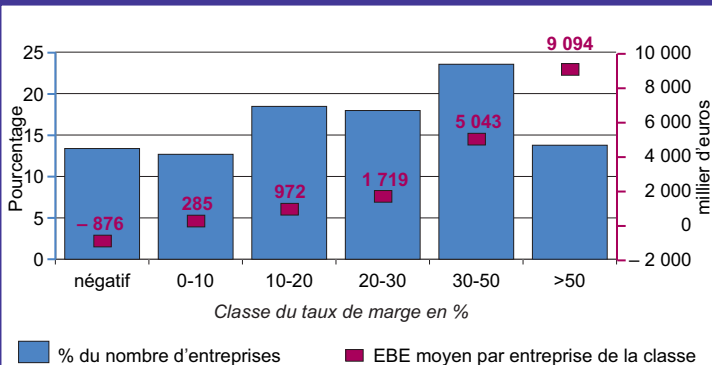
Sources : Insee - Esane, traitement SSP

Le taux de marge des entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus s'établit à 33 % en 2010

Taux de marge selon les secteurs d'activité



La dispersion du taux de marge en 2010



Lecture du graphique sur la dispersion : 13 % des entreprises ont un taux de marge compris entre 0 % et 10 %. L'excédent brut d'exploitation moyen par entreprise de cette classe est de 285 000 euros.

Note : le taux de marge est la part de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée.
 Champ : entreprises des industries alimentaires et des boissons de 20 salariés et plus (activités d'artisanat commercial et fabrication de produits à base de tabac exclus).

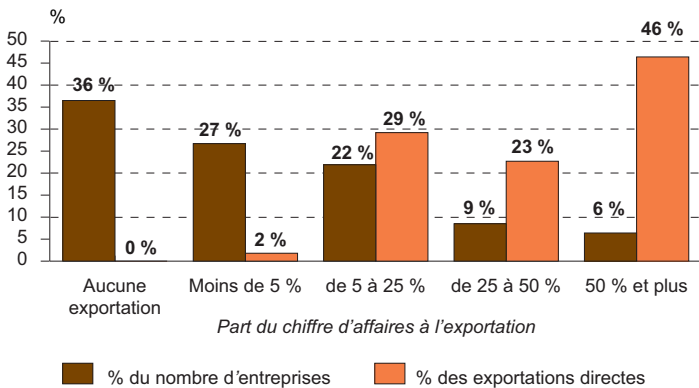
Sources : Insee - Esane, traitement SSP

20 % du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation en 2010

Part du chiffre d'affaires à l'export

	Entreprises		Chiffre d'affaires	
	nombre	Salariés	Total	À l'export
Aucune exportation	1 189	70 015	17,3	0,0
Moins de 5 %	871	96 778	31,1	0,5
de 5 à 25 %	713	141 469	57,3	8,0
de 25 à 50 %	277	42 825	18,2	6,4
50 % et plus	208	32 252	17,0	13,0
Ensemble	3 258	383 339	140,8	27,9

Près de la moitié du chiffre d'affaires à l'exportation est réalisée par 6 % des entreprises en 2010



Note de lecture : 22 % des entreprises ont leur chiffre d'affaires à l'exportation compris entre 5 et 25 % de leur chiffre d'affaires total ; elles réalisent 29 % des exportations totales.

Champ : entreprises des industries alimentaires et des boissons de 20 salariés et plus (artisanat commercial et fabrication de produits à base de tabac exclus).

Sources : Insee - Esane, traitement SSP